

relations banques-entreprises moins antagonistes. La hantise du déclin de la France dont fait état le rapport de la commission Attali débouche, en réalité, sur des préconisations qui, renforçant la dévitalisation des capacités humaines et la domination des marchés financiers, ne feraient que pousser plus loin les processus à l'œuvre. C'est dire la nécessité d'un ressaisissement contre de telles options pour libérer la France et l'Europe du

carcan de la finance prédatrice par une mobilisation tout autre du crédit et de la monnaie, jusqu'à une profonde réorientation de la BCE, l'avancée de critères alternatifs d'efficacité sociale des gestions et des coopérations des entreprises, la défense et la promotion des services publics, la conquête de pouvoirs nouveaux d'intervention et de contre-propositions des salariés et des populations sur l'utilisation de tous les fonds. ■

1) A. Minc, La France de l'an 2000, Rapport au 1<sup>er</sup> Ministre de la commission présidée par A. Minc, Odile Jacob, 1994.

2) Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française, p.10.

3) Jusqu'en 1998, la comptabilité nationale évaluait les importations de biens CAF (coût, assurances, fret), c'est à dire incluant les frais de transport et d'assurance jusqu'aux frontières françaises. Aujourd'hui, seule la direction générale des douanes procède à une telle évaluation. Les exportations de biens, elles, sont évaluées FAB (franco à bord), c'est à dire incluant les frais de transport et d'assurance au-delà des frontières françaises.

4) Ce taux est calculé en rapportant le montant des importations au montant du total du produit intérieur brut et des importations.

5) COE-REXECODE : «Ce point de croissance qui nous manque». 4èmes rencontres de la croissance. Octobre 2007, p. 26.

6) Coûts salariaux unitaires = Salaires + «charges sociales»/valeur ajoutée en volume.

7) S. Idmachie : «La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2004», DARES, premières synthèses, janvier 2007.

8) Tous les chiffres sur les dépenses de R-D des entreprises sont extraits de «L'industrie française en 2006/2007», rapport 2007 de la Commission permanente de concertation pour l'industrie.

9) Il s'agit de brevets déposés conjointement dans les trois grandes régions de la Triade (Office européen du brevet, US Patent & Trademark Office aux Etats-Unis, Office des brevets japonais) afin de protéger une même invention sur ces trois grands marchés.

10) Le taux de change effectif d'une monnaie est une moyenne des taux bilatéraux de cette monnaie pondérée par le poids relatif de chaque pays étranger dans le commerce extérieur du pays considéré. Le taux de change est dit «nominal» quand il mesure le prix relatif de deux monnaies.

11) Compétitivité-prix = (prix des produits manufacturés dans le pays/ prix français à l'exportation) pondéré par le poids des exportations françaises dans chaque pays.

12) Compétitivité-coût à l'exportation = coûts salariaux unitaires manufacturiers dans le pays ou la zone considérée/coûts salariaux unitaires manufacturiers en France une hausse correspond à une amélioration de la compétitivité.

13) Bulletin de la Banque de France, N° 169, janvier 2008, p. 8.

# Enseignement Supérieur et Recherche : démagogie et régression

Olivier Gebuhrer

Entièrement adossé au « Traité européen abrégé », faisant suite à de nombreux textes et rapports antérieurs procédant d'une logique comparable, le Rapport Attali innove radicalement. Depuis peu, la tradition détestable de la réforme en profondeur et en catimini est abandonnée : on estime que le temps est venu d'agir avec la force la plus totale des institutions et au grand jour. Le Rapport Attali met les pendules à l'heure, spécialement en matière d'enseignement supérieur et de recherche, objet depuis des années d'attention toute particulière de la pensée libérale et social-libérale.

Le Rapport Attali est une manière d'achèvement ; issu d'une Commission de 40 personnalités choisies avec le plus grand soin et la vigilance déterminée de la présidence de la République, ce texte rassemble la vision la plus concentrée, la plus intelligemment autoritaire, la plus extrême du capital financier et industriel français, européen et pour une part mondiale. Non pas une soudaine volonté de «transparence», mais au contraire une volonté d'enfermement idéologique de la population fran-

çaise dans une thématique pour laquelle la mondialisation capitaliste doit constituer l'horizon indépassable ; non pas un conglomérat hétéroclite de réflexions dont certaines seraient progressistes et d'autres plus marquées par les thématiques courantes du libéralisme : J. Attali appelle ce salmigondis une manifestation du pluralisme «non partisan» ; pour une large part c'est vrai : c'est le pluralisme de la pensée actuelle du capital.

Il ne s'agit pas d'un nouvel avatar de l'exposé d'un fascisme français mais il s'agit bien d'un totalitarisme nouveau. Là le Rapport innove : rarement, on aura trouvé dans un texte aussi compact un tel assemblage de dispositions, de considérations entièrement dévouées aux exigences du capitalisme d'aujourd'hui enveloppées dans une phraséologie travaillée qui entend faire croire que tout cela ne vise qu'à asseoir le progrès général (donc aussi social) de la France contemporaine ; décemment, les personnalités «de gauche» embauchées pour l'occasion ont bien travaillé ...

Il est vrai qu'on peut y lire aussi en creux un certain affolement de la classe dirigeante française devant l'explosion de défis civilisationnels, que le système dont elle entend travailler à la pérennité, ne peut assumer ; toutefois, on prendra garde au fait que la conscience de ces défis n'est pas première, elle ne sert pas non plus de force de rappel. Ce phénomène, lui aussi, tranche avec la traditionnelle intelligence de la nécessité qui présidait aux travaux du Commissariat du Plan.

## Le Rapport innove :

- Il ne s'agit nullement comme les précédents en avaient l'habitude de «Recommandations», Ici, les recommandations ont fait place aux injonctions :

«La conduite d'ensemble de ces réformes ne peut ni être déléguée à tel ou tel ministre ni mise dans les mains de telle ou telle administration, même spécialement créée pour cela...S'ils en retiennent le principe, ils devront mettre en oeuvre ces conclusions.» (1)

Et aussi : «Conduire la réforme tambour battant :

Avant de se lancer dans l'action, il ne faut pas que la main tremble.» (2)

- Innovation enfin de trois ordres : d'abord cette Commission reçoit apparemment un statut permanent transcendant tout vote ultérieur pouvant changer éventuellement de fond en comble les orientations de la politique française ; ensuite, le Rapport initial couvre la totalité des aspects du fonctionnement de la société française et enfin, la Commission donne une feuille de route détaillée de l'application de ce Rapport, lequel se passe donc de toute approbation parlementaire préalable ; elle entend enfin revenir périodiquement sur la marche à suivre. Venons en maintenant au propos central de cet article : l'enseignement supérieur et la recherche.

Il faudrait en bonne méthode commencer par les attendus relatifs au chapitre 1 : «AU COMMENCEMENT, LE SAVOIR» ; tout, ici mérite l'attention car c'est cette enveloppe au goût d'amande douce qui est censée faire avaler la ciguë de la suite ; dans ce début de chapitre tout n'est que poésie, beauté et révélation de la puissance de l'esprit humain : «La créativité, la mobilité et l'agilité de la jeunesse sont avant tout déterminées par la maîtrise des comportements et des savoirs fondamentaux acquis dès le plus jeune âge» (3). Les affaires ne tardent pas à se gâter : «Une dépense d'éducation en constante augmentation» titre le début des questions sérieuses ; voilà qui est inquiétant : le lecteur est prévenu tout de suite ; l'utopie dans les eaux glacées ; inutile de penser que le FINANCEMENT du système éducatif pourrait se trouver dans une situation lamentable ; la dépense en constante augmentation, exclut à l'avance une pensée aussi séditeuse et surtout élimine d'office la question des moyens. Que l'on n'aille pas imaginer que dans un cadre global, peut-être l'enseignement supérieur fait-il exception ? Que nenni : «La dépense d'éducation consacrée à l'enseignement supérieur a crû de 120 % depuis 1980 et représente aujourd'hui 9370 euros par étudiant.»

Ainsi, sans périphrase inutile, sans même comparer furtivement cette « dépense » extravagante à celle du PIB pendant la même période (sur une période plus courte celui-ci a crû de 140% (chiffres OCDE...sans commentaire), on conclut que celle-ci :

1) Ne peut plus se permettre de continuer à croître.

2) Qu'elle est mal utilisée (que cela soit partiellement exact n'est pas le sujet ici, ce qui compte, c'est l'opprobre jetée en pâture sur la dépense publique c'est-à-dire l'investissement public dans l'avenir de la nation !)

3) Que tout va maintenant dépendre de la mise en œuvre de méthodes de gestion appropriées ; nous y voilà.

«Le temps est venu de modifier les modes d'éducation, d'orientation et de promotion au sein de la société. La préoccupation du résultat (qui n'est autre que la réussite de tous les élèves) doit aujourd'hui primer sur la simple exigence de moyens. La France peut faire beaucoup mieux avec les mêmes moyens» (4) Ensuite, le Rapport développe un ensemble de «DECISIONS» qui toutes ont un point commun apparent : s'appuyer sur les fragilités et les déficiences réelles du service public, toutes issues des politiques de compression budgétaire maximale antérieures, pour prétendre aller vers le nouvel âge d'or ; et un point commun caché : la moindre des Recommandations d'apparence progressiste suppose des dépenses importantes nouvelles qui ne seront évoquées nulle part. Puis, le Rapport s'oriente plus spécifiquement sur le couple enseignement supérieur-recherche : «UN ENSEMBLE UNIVERSITÉ/RECHERCHE À L'ÉGAL DES MEILLEURS MONDIAUX».

La première mission des universités et des grandes écoles n'est plus le recrutement des fonctionnaires... La préparation à la vie professionnelle doit donc devenir l'un des axes majeurs du projet pédagogique de tout établissement d'enseignement supérieur. C'est loin d'être le cas aujourd'hui. D'abord parce que les universités françaises disposent de beaucoup moins de moyens que celles des autres grands pays : les universités françaises reçoivent 8 700 euros par étudiant en moyenne contre 36 500 euros aux États-Unis... » (5)

D'abord, «beaucoup moins de moyens» ? Diantre ! Mais la contradiction avec ce qui précède n'est qu'apparente pour deux raisons : la première est que sans cette reconnaissance obligatoire, ce texte perdrait immédiatement en crédibilité. On en parle, cela suffit ; n'est-t'on pas entré dans l'ère du virtuel ? L'odeur de l'argent public et la réalité du profit. Mais surtout cet aveu passe par cette formulation qui laisse pantois : «la première mission... n'est plus le recrutement des fonctionnaires».

En vérité, on fait ici magistralement coup double : évocation de l'indigence de l'enseignement supérieur ET haro sur la fonction publique dont le recrutement n'a JAMAIS été la première ni la seconde des missions de l'enseignement supérieur.

Plus loin, les formulations sont cette fois dénuées de toute enveloppe :

«Même si... pour combler cet écart, il faudrait une augmentation de 800 millions d'euros. Pour atteindre la moyenne des 10 pays finançant le mieux leur enseignement supérieur (1,79 % du PIB), il faudrait une augmentation de 8 milliards d'euros. Dans un contexte de nécessaire maîtrise des dépenses publiques, une telle augmentation ne pourra être demandée qu'après l'adhésion de la communauté universitaire à la démarche de performance et de transparence décrite préalablement. Il faudra donc distinguer les dotations de base (accordées en fonction des formations dispensées et du nombre d'étudiants se présentant effectivement aux examens) et les fonds destinés à récompenser les universités ayant les meilleurs résultats.» (6)

Tout ici serait à commenter : l'essentiel est à nouveau le fumet du financement public CONTRE l'acceptation préalable par les «représentants» - voir ci-dessous pour cette notion - de la communauté universitaire d'une liste proprement hallucinante de contrôles de tout ordre ex ante et ex post, contrôles effectués hors de toute procédure contradictoire, balayant toutes les instances représentatives existantes d'un revers de main mais dont les directives centrales sont décidées au plus haut niveau de l'Etat : c'est la reprise de l'idée centrale de l'ETAT STRATEGIE, inaugurée par F. Fillon en 2003 concernant «Les grands objectifs de la Recherche Française».

Comme il s'agit, nous dit-on d'une stratégie du «résultat», il est «évident» que celui-ci ne peut s'obtenir en favorisant par tous les moyens institutionnels l'expression pluraliste, démocratique